

Révisions au solde budgétaire depuis le budget 2012-2013
(en millions de dollars)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Solde budgétaire – Budget 2012-2013	-1 500	—	—
Impasse budgétaire			
Révisions découlant des perspectives économiques	-195	-605	-287
Écarts par rapport aux objectifs de dépenses du budget 2012-2013	—	-829	-1 625
Écart à résorber – Budget 2012-2013	—	—	-875
Total de l'impasse budgétaire	-195	-1 434	-2 787
Efforts aux dépenses			
Respect des objectifs en 2013-2014 et en 2014-2015	—	829	1 625
Réduction des dépenses des autres organismes publics et des fonds spéciaux en 2013-2014	—	100	—
Établissement à 9,5 G\$ en moyenne du niveau des investissements publics en immobilisations – Économies d'amortissement et d'intérêts	—	—	200
Économies au service de la dette ⁽¹⁾	—	25	40
Ramener la croissance des dépenses des ministères de 3,0 % à 2,4 % en 2014-2015	—	—	170
Sous-total	—	954	2 035
Gestes d'efficience			
Efforts additionnels aux sociétés d'État	—	290	330
Efforts additionnels de lutte contre l'évasion fiscale	—	80	90
Réduction des dépenses fiscales	—	68	115
Sous-total	—	438	535
Hausse de certaines sources de revenus spécifiques			
Taxe spécifique sur le tabac	43	130	130
Taxe spécifique sur les boissons alcooliques	33	100	100
Hausse de la contribution des institutions financières	19	80	211
Sous-total	95	310	441
Coûts des mesures budgétaires du budget 2013-2014	—	-40	-10
Coûts des mesures fiscales du budget 2013-2014	—	-28	-44
Versement au Fonds des générations des revenus provenant de la hausse de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques	—	—	-100
Provisions pour éventualités	100	-200	-500
Écart à résorber	—	—	430
SOLDE BUDGÉTAIRE AU BUDGET 2013-2014⁽²⁾	-1 500	—	—

(1) Économies au service de la dette découlant de l'utilisation de 1 G\$ en 2013-2014 du Fonds des générations pour rembourser des emprunts venant à échéance.

(2) Pour 2012-2013, le solde budgétaire exclut l'impact comptable de 1,8 G\$ découlant de la perte exceptionnelle d'Hydro-Québec pour la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-2. L'impact final sera établi aux états financiers d'Hydro-Québec au 31 décembre 2012.